

# Pages de Profils



**E**n 2008-2009, la forte dégradation de l'activité économique en France comme dans l'ensemble des économies avancées entraîne rapidement une dégradation du marché du travail. Le Nord-Pas-de-Calais figure parmi les régions françaises les plus concernées par la baisse de l'emploi et par la hausse du chômage. Les intérimaires et les chômeurs de longue durée sont les plus touchés. Le Nord-Pas-de-Calais se distingue par une part importante des secteurs les plus en difficulté dans son tissu productif. La diversité de ses activités (y compris tertiaires) a cependant permis d'en atténuer l'impact.

## **Impact de la récession économique sur l'emploi et le chômage en Nord-Pas-de-Calais**

**Delphine Légise**

**Service Études et Diffusion**



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

☎ 03 20 62 86 29 - 📠 : 03 20 62 86 00

## UN CONTEXTE INTERNATIONAL TRÈS DÉGRADÉ

Dès le début de l'année 2008 en France, les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles. Comme la plupart des pays de la zone euro, le Royaume-Uni et le Japon, la France entre en récession au troisième trimestre 2008 par une diminution du PIB de -0,2% après une baisse de -0,4% au trimestre précédent. Quelques pays - États-Unis ou Espagne - n'entrent en récession qu'au dernier trimestre 2008 ; d'autres - Chine et pays émergents d'Asie - subissent un net ralentissement de leur activité.

De fait, la crise financière consécutive à la crise des « subprimes » a brutalement conduit à une récession mondiale. La contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées s'est accompagnée d'une chute du commerce mondial qui a entraîné une baisse globale des débouchés à l'exportation pour les entreprises. Parallèlement, la crise financière s'est traduite par un durcissement des conditions de prêts aux entreprises. Ces deux phénomènes conjugués conduisent à une contraction très marquée de l'investissement productif et de l'emploi.

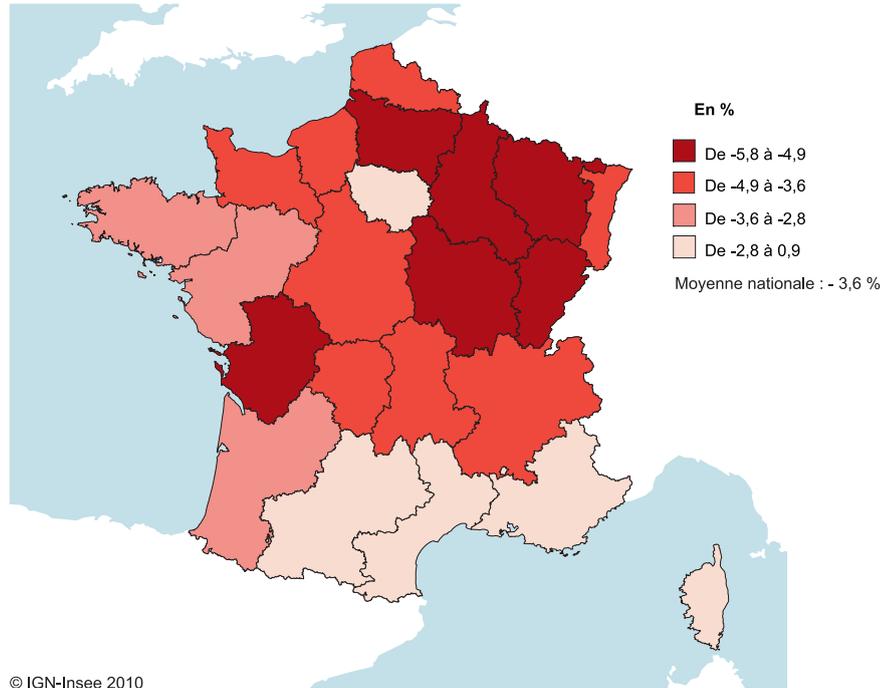
Le paroxysme de la crise est atteint au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 et des signes d'amélioration interviennent en France à partir du 2<sup>e</sup> trimestre. Dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession se précise à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2009 grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en place par les gouvernements.

Par effet de cascade, la situation se détériore brutalement sur le marché du travail. Le retournement de l'emploi, en hausse depuis 2004, se produit au 2<sup>e</sup> trimestre 2008 sous le coup d'une baisse très marquée de l'intérim. La hausse du taux de chômage est également observée dès le printemps 2008 après deux années de baisse ininterrompue.

## RECU DE L'EMPLOI DANS LA QUASI-TOTALITÉ DES RÉGIONS

En Nord-Pas-de-Calais, l'emploi salarié recule de -3,9% entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009 [\(Méthodologie\)](#), une baisse qui place la région à mi-chemin entre les régions du pourtour méditerranéen, Midi-Pyrénées ou l'Île-de-France qui enregistrent des baisses plus limitées et les régions du quart nord-est

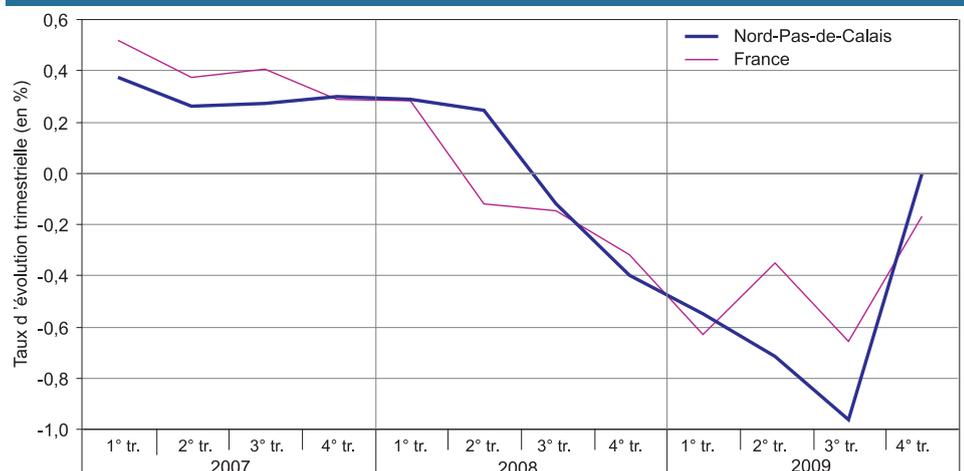
### Carte 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR RÉGION ENTRE LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2008 ET LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2009



© IGN-Insee 2010

Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
Source : Insee - Estimations d'emploi

### Graphique 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND HORS INTÉRIM ENTRE LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2007 ET LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2009 EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET EN FRANCE



Champ : salariés hors secteurs agricole, services non marchands et hors intérim.  
Source : Insee - Estimations d'emploi

ou les Pays de la Loire où le recul de l'emploi atteint au minimum -5%. La Corse est la seule région à enregistrer une hausse de l'emploi avec +0,9% sur la période [\(Carte 1\)](#).

## LA NATURE DU TISSU PRODUCTIF DU NORD-PAS-DE-CALAIS A RENFORCÉ L'IMPACT DE LA RÉCESSION SUR L'EMPLOI

Sur la période 2008-2009, la baisse de l'emploi salarié (y compris l'intérim) est plus marquée en Nord-Pas-de-Calais, -3,9%, qu'en moyenne nationale, -3,6%. Cet écart de 0,3 point en défaveur de la région n'est pas surprenant si

l'on prend en compte les caractéristiques du tissu productif régional. En effet, France entière, les cinq secteurs ayant le plus contribué à la baisse de l'emploi sur la période 2008-2009 sont : l'intérim, la fabrication de matériels de transport, la fabrication d'autres produits industriels, les activités immobilières et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines. Ces cinq secteurs représentent 19% des emplois nationaux au 4<sup>e</sup> trimestre 2009 et plus de 22% en Nord-Pas-de-Calais.

La diversité du tissu productif en Nord-Pas-de-Calais atténue toutefois cet impact. L'écart avec la moyenne nationale apparaît ainsi plus faible que pour d'autres régions du quart nord-est de la France. Cet écart atteint +2,2 points pour la Franche-Comté où la part des cinq principaux secteurs ayant contribué à la baisse de l'emploi avoisine les 35% et +2 points pour la Picardie où cette part est proche des 28%.

### D'ABORD UNE BAISSÉ DE L'INTÉRIM, ENSUITE UN RECOURS AU CHÔMAGE PARTIEL

La baisse de l'emploi hors intérim a débuté au 3<sup>e</sup> trimestre 2008 en Nord-Pas-de-Calais, soit un trimestre plus tard qu'en moyenne nationale [Graphique 1](#). L'ensemble des secteurs d'activité sont concernés à l'exception de la construction qui ne connaîtra un repli de l'emploi qu'à partir de la fin de l'année.

L'emploi intérimaire, en revanche, a chuté dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2008, dans la région, avec -7,1%, comme en moyenne nationale avec -7,4% [Graphique 2](#). L'intérim apparaît ainsi comme une ressource flexible permettant de répondre aux aléas conjoncturels. Premier bénéficiaire des périodes de forte activité, il est également le premier secteur touché lors des crises économiques. Dans ce cas, les entreprises diminuent d'abord leur recours aux intérimaires avant de passer à de probables non renouvellements de contrats à durée déterminée et d'éventuels licenciements de salariés. D'autant que les principaux secteurs recourant à l'intérim sont les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale et à l'activité mondiale [Pour en savoir plus](#). En Nord-Pas-de-Calais, près de 40% des contrats intérimaires, soit 3 points de plus qu'en moyenne nationale, concernent le secteur de l'industrie dont notamment l'automobile, l'agroalimentaire et la métallurgie et transformation des métaux. Le commerce de détail, qui comprend notamment la VPC, figure également parmi les principaux secteurs employant des intérimaires avec une part de 8,4% des contrats dans la région soit 2,5 points de plus qu'en moyenne nationale.

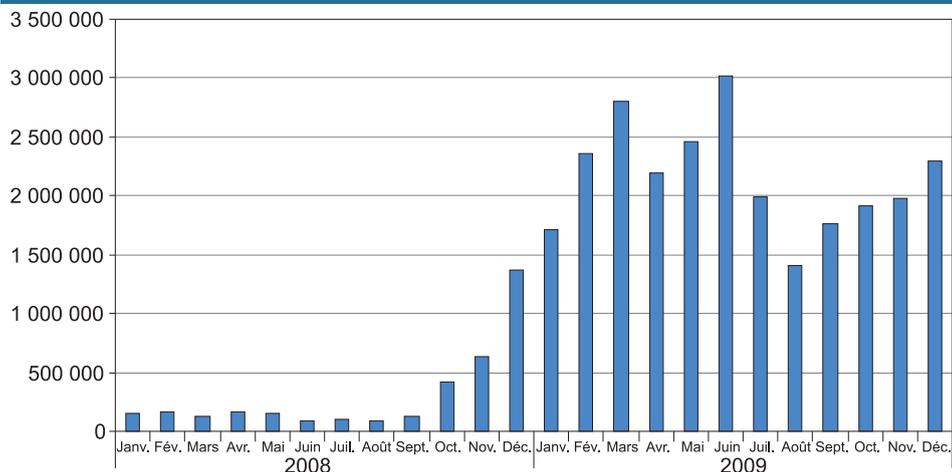
Au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le secteur de l'intérim comptait plus de 47 200 salariés en Nord-Pas-de-Calais. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, ils n'étaient plus que 29 600 soit une chute brutale de -37% en un an. Premier signe

### Graphique 2 : ÉVOLUTION DE L'INTÉRIM ENTRE LE 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2007 ET LE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2009 EN NORD-PAS-DE-CALAIS ET EN FRANCE



Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands.  
Source : Insee - Estimations d'emploi

### Graphique 3 : NOMBRE D'HEURES AUTORISÉES DE CHÔMAGE PARTIEL EN NORD-PAS-DE-CALAIS



Source : DGEFP - Extraction Silex du 1<sup>er</sup> mars 2010

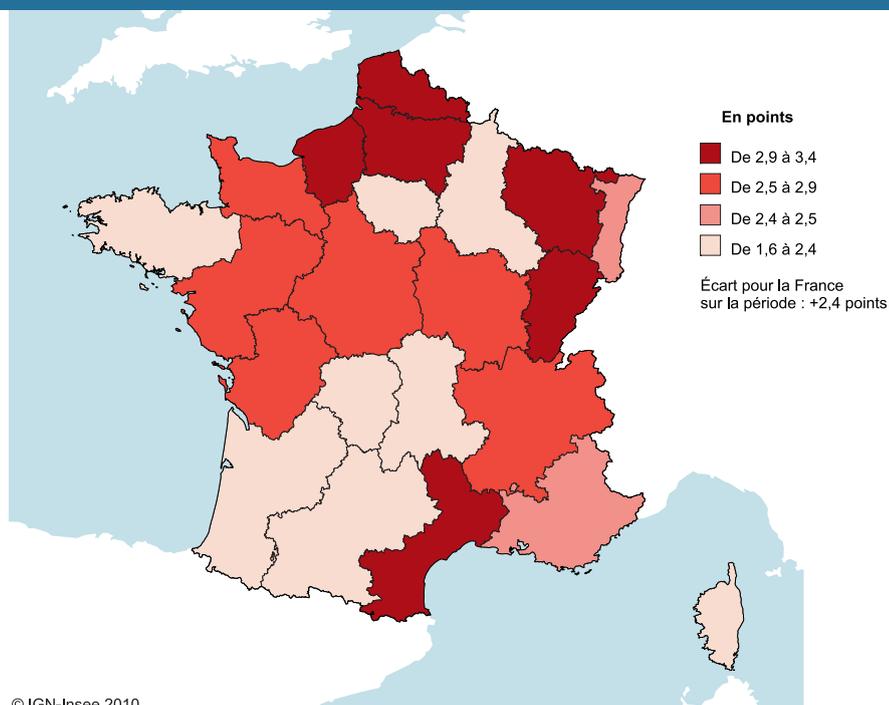
d'un redémarrage de l'emploi, l'intérim est reparti à la hausse dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2009 sans toutefois retrouver le niveau atteint avant la récession. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, avec 33 100 salariés, le secteur de l'intérim a récupéré 3 500 emplois environ par rapport au point bas du début d'année 2009 mais est encore loin du niveau atteint au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.

Pour répercuter temporairement la baisse de leur activité, les entreprises peuvent également recourir au chômage partiel. Le nombre d'heures autorisées de chômage partiel a commencé à augmenter à partir de la fin 2008 pour se maintenir à un niveau élevé tout au long de l'année 2009 [Graphique 3](#). Le même constat peut-être fait dans l'ensemble des régions françaises. La sortie de récession ne s'est donc pas pour l'instant accompagnée d'un recul du chômage partiel.

### L'ÉCART DE TAUX DE CHÔMAGE S'EST CREUSÉ ENTRE LA RÉGION ET LA MOYENNE NATIONALE

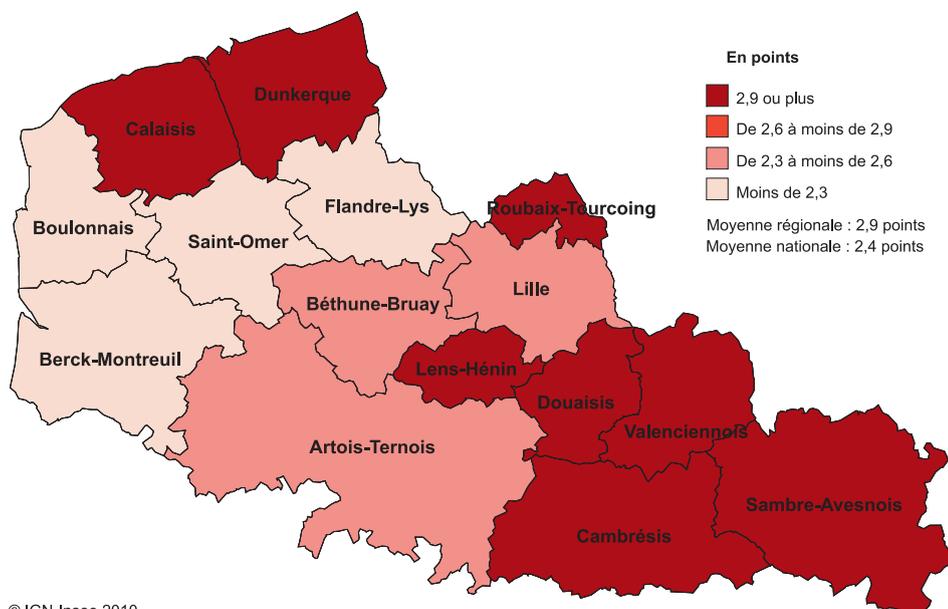
Suivant la tendance nationale, le taux de chômage régional qui diminuait depuis 3 ans est reparti à la hausse à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2008 pour atteindre 13,2% au 4<sup>e</sup> trimestre 2009. L'écart avec la moyenne nationale s'est encore accentué pour passer de 3,1 points début 2008 à 3,6 points fin 2009. Comparée aux autres régions françaises [Carte 2](#), le Nord-Pas-de-Calais enregistre l'une des plus fortes augmentations de taux de chômage entre le début 2008 et la fin 2009 avec +2,9 points contre +2,4 points en moyenne nationale. Seules la Franche-Comté et la Picardie affichent des écarts encore plus élevés avec respectivement +3,4 points et +3,1 points.

## Carte 2 : ÉCART DE TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION ENTRE LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2008 ET LE 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2009



© IGN-Insee 2010  
Source : Insee - Taux de chômage localisés

## Carte 3 : ÉCART DE TAUX DE CHÔMAGE ENTRE LE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2008 ET LE 4<sup>E</sup> TRIMESTRE 2009 PAR ZONE D'EMPLOI



© IGN-Insee 2010

Note : les classes ont été établies sur les 348 zones d'emploi de France métropolitaine.  
Source : Insee - Taux de chômage localisés

Sur les trois dernières années, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM de catégorie A) a évolué différemment selon le sexe, l'âge et l'ancienneté de la demande d'emploi. Ainsi, la part des hommes parmi les demandeurs d'emploi demeure plus élevée d'environ 4 points dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale. Elle augmente passant de 53,1% en 2007 à 57,1% en 2009 dans la région (48,9% à 53,3% sur la période en moyenne nationale).

Si plus de 60% des demandeurs d'emploi ont entre 25 et 50 ans, le Nord-Pas-de-Calais se distingue de la moyenne nationale par une part importante de moins de 25 ans dans les DEFM : 25,1% en 2009 soit près de 6 points de plus qu'en moyenne nationale. La part des moins de 25 ans a peu évolué sur les trois dernières années que ce soit en région ou en moyenne nationale.

Enfin, la part des demandeurs d'emploi de longue durée (plus de un an) parmi les demandeurs de catégorie A, B et C est également plus élevée dans la région, avec 38%, qu'en moyenne nationale (33,5%). Alors que cette part avait reculé de deux points entre 2007 et 2008, elle est en hausse de trois points entre 2008 et 2009 dans la région [► Pour en savoir plus](#). Cette hausse, un peu plus marquée en Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale où elle atteint +2,6 points, explique en partie l'impact plus prononcé de la récession sur le chômage en Nord-Pas-de-Calais. La part des demandeurs d'emploi les plus éloignés du marché du travail qui est déjà plus élevée dans la région y a augmenté plus fortement entre 2008 et 2009 renforçant encore l'effet « barrière à l'emploi ».

### UN TAUX DE CHÔMAGE EN FORTE HAUSSE DANS HUIT ZONES D'EMPLOI DU NORD-PAS-DE-CALAIS SUR LES QUINZE

Entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009, le taux de chômage a augmenté dans les 348 zones d'emploi de France métropolitaine avec un minimum de +0,6 point dans la zone de Mauriac en Auvergne et un maximum de +6,5 points dans la zone de Morteau en Franche-Comté.

Huit zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais sur quinze [► Carte 3](#) affichent un écart nettement supérieur à la moyenne nationale

(qui s'établit à +2,4 points pour mémoire). Elles figurent parmi la cinquantaine de zones les plus affectées par la hausse du taux de chômage. En particulier, cet écart atteint +5 points dans la Sambre-Avesnois et +3,5 points dans le Calais. Ces écarts sont également importants dans la plupart des zones correspondant aux vieilles terres

industrielles (et notamment dans l'ancien bassin minier). Inversement, dans la région, l'écart de taux de chômage est le plus limité dans le Boulonnais avec +1,9 point, en Flandre-Lys ou dans la zone de Saint-Omer avec +2,0 points.

## UNE SORTIE DE RÉCESSION TIMIDE ET UNE REPRISE QUI RESTE À CONFIRMER

Au niveau national comme dans la plupart des économies avancées, la sortie de récession correspondant à une hausse du PIB après quatre trimestres consécutifs de baisse intervient au 2<sup>e</sup> trimestre 2009. Elle se précise à partir du 3<sup>e</sup> trimestre grâce à l'amélioration des conditions financières et la mise en œuvre de plans de relance. Dans l'ensemble des économies, la reprise de la demande semble lente, la croissance peinant à rejoindre son rythme tendanciel. D'une part, l'investissement des entreprises ne repartirait que progressivement du fait de surcapacités toujours importantes ; d'autre part, l'emploi marchand poursuivrait son recul, les entreprises continuant de restaurer leur productivité ce qui pénaliserait les dépenses globales de consommation des ménages.

En Nord-Pas-de-Calais, contrairement au niveau national, l'emploi salarié (hors intérim) n'a cessé de reculer qu'en fin d'année 2009. Dans les secteurs du commerce et des services marchands, l'emploi est même en légère hausse au 4<sup>e</sup> trimestre. Dans le commerce, près de 700 emplois salariés ont ainsi été récupérés sur les 3 400 perdus entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2009 et dans les services marchands (hors intérim), ce sont 1 400 emplois salariés de plus comptabilisés au 4<sup>e</sup> trimestre 2009 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2008. En revanche, dans l'industrie et la construction, les évolutions sont toujours négatives. L'industrie aura perdu au total plus de 17 000 emplois salariés soit un recul de -7,1% entre le début 2008 et la fin 2009 et la construction, plus de 3 000 emplois salariés soit une baisse de -3,7% sur la période.

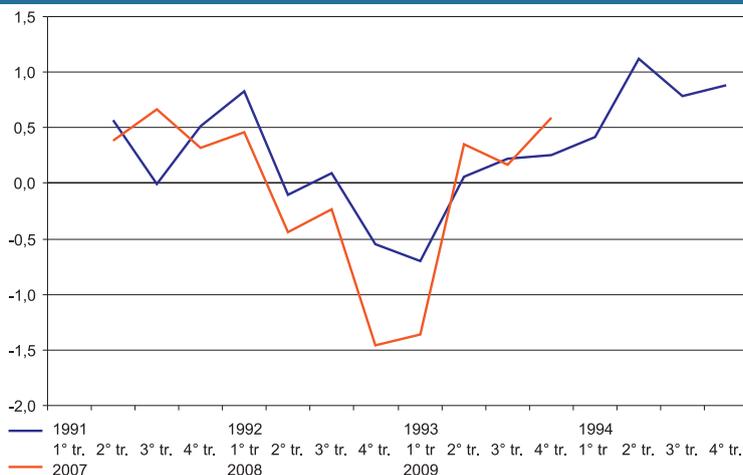
### Encadré : UN REGARD SUR LA RÉCESSION DE L'HIVER 1992-1993 AU NIVEAU NATIONAL

Avant 2008-2009, la précédente période de récession économique remonte à l'hiver 1992-1993. La situation économique s'était dégradée à partir de l'automne 1992 : l'activité marchande, en termes de valeur ajoutée, s'était réduite au 4<sup>e</sup> trimestre 1992 puis s'était repliée fortement avec -4,4% au 1<sup>er</sup> trimestre 1993 en moyenne nationale.

La confiance des acteurs économiques avait été ébranlée par l'incertitude sur les taux de change alors que l'Euro n'existait pas encore. L'instabilité des monnaies anglaise, italienne et espagnole entamait la compétitivité des entreprises françaises et le marché extérieur était pénalisé par une sévère récession en Allemagne. Au niveau national, la baisse de la production s'était accompagné d'un recul de l'emploi, d'abord sur les contrats temporaires (intérim, CDD) en baisse de 60 000 au 1<sup>er</sup> semestre 1993 puis sur les emplois stables, moins 90 000 au 1<sup>er</sup> semestre et moins 80 000 au second alors que l'emploi précaire remontait de 15 000 postes de travail.

Cette rapide chronique de la récession de 1993 n'est pas sans ressembler à celle de 2008. Cependant, ces deux périodes de récession sont différentes. En 1992-1993, la récession était circonscrite à l'Europe. Aujourd'hui l'ensemble des économies est concerné, les pays émergents enregistrant également de moins bons résultats. Plus limitée géographiquement, la récession de 1993 fut plus brève avec deux trimestres de baisse du PIB au lieu de quatre et la baisse de l'activité moins intense : au plus fort de la récession, le PIB avait baissé de 0,7 point (1<sup>er</sup> trimestre 1993 par rapport au trimestre précédent), alors qu'il a reculé de -1,5 point deux trimestres consécutifs en 2008/2009.

#### ÉVOLUTION COMPARÉE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN VOLUME, AUX PRIX DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHAÎNÉS (DONNÉES CVS-CJO)



CVS : Corrigées des variations saisonnières.  
CJO : Corrigées du nombre de jours ouvrables.  
Source : Insee - Comptes Nationaux

## SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

### Estimations d'emploi :

- **Estel** : Estimations d'emploi localisées ; source annuelle retenue pour établir les niveaux d'emploi (salarié et non salarié) jusqu'au niveau géographique des zones d'emploi et du niveau sectoriel A38 de la NAF rév.2.
- **Epure 2** : Extension du projet Urssaf sur les revenus et l'emploi ; source trimestrielle retenue pour calculer les évolutions de l'emploi salarié principalement marchand jusqu'au niveau géographique des départements et du niveau sectoriel A17 de la NAF rév.2.

**Taux de chômage** : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

**DEFM de catégorie (statistique) A** : Demandeurs d'emploi inscrits au pôle emploi, sans emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

**DEFM de catégorie (statistique) B** : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

**DEFM de catégorie (statistique) C** : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

**Demande de chômage partiel** : les données présentées reposent sur les demandes enregistrées dans les directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP). Elles ne couvrent pas les conventions du Fonds national pour l'emploi (FNE) et l'activité partielle de longue durée (APLD). Pour entrer dans le dispositif d'activité partielle, un établissement doit déposer une demande d'autorisation d'activité partielle préalable à la réduction de l'activité (sauf en cas de sinistre ou d'intempéries). Cette demande précise le type de réduction d'activité prévue, les dates prévisibles, le nombre de salariés concernés et le mode d'organisation du travail (annualisation, modulation, forfaits). La réduction du temps de travail ne peut intervenir qu'à la suite d'une autorisation de la DDTEFP dont dépend l'établissement. L'autorisation au titre de l'allocation spécifique d'activité partielle est valable dans la limite d'un plafond annuel d'heures par salarié sachant que l'activité partielle totale doit être limitée à 6 semaines. Pendant la période d'activité partielle, l'employeur verse au salarié une allocation conventionnelle correspondant à 60% de son salaire brut, avec un minimum égal au Smic horaire net, et se fait rembourser l'allocation spécifique sur la base d'un forfait par heure non travaillée dépendant de la taille de l'entreprise. Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements en difficultés de diminuer leur activité tout en maintenant le lien aux salariés par leur contrat de travail et en leur assurant une indemnisation pendant cette période.

### Pour en savoir plus :

- @ Bilan socio-économique de la région Nord-Pas-de-Calais en 2009 - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossier de Profils n°97, mai 2010
- @ Spécificités des territoires du Nord-Pas-de-Calais face aux aléas économiques- Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n°66, décembre 2009
- @ Emploi 2008 : recul global de l'emploi salarié privé - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n°59, juillet 2009
- @ Bilan socio-économique de la région Nord-Pas-de-Calais en 2008 - Insee Nord-Pas-de-Calais - Dossier de Profils n°94, mai 2009
- @ Intérim et activité économique dans le Nord-Pas-de-Calais - Insee Nord-Pas-de-Calais - Pages de Profils n°6, juin 2006